

PROCÈS VERBAL

de la séance n° 5 du Conseil d'Administration
du Lundi 3 juillet 2017



ORDRE du JOUR :

- ❖ Action Éducative
 - Bilan des actions 2016-2017
 - Programmes d'actions 2017-2018
 - Répartition de la Dotation Globale Horaire, évolution de la réforme
 - Répartition des IMP (indemnité pour mission particulière) pour avis
 - Autorisation de recrutement CUI-CAE
- ❖ Affaires financières
 - DBM pour information
 - DBM pour vote (dont prélèvement sur fonds de roulement)
 - Répartition des crédits globalisés 2017-2018
- ❖ Fonctionnement de l'établissement
 - Fermeture de l'établissement pendant les vacances scolaires
 - Répartition des logements de fonction
- ❖ Questions diverses

Le Principal

Téléphone
05.59.64.63.66

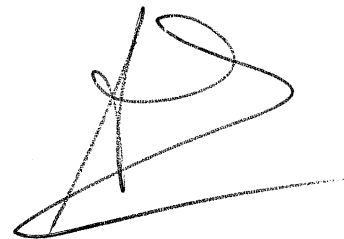
Télécopie
05.59.64.89.97

Courriel
pr.0640023c@ac-bordeaux.fr

Collège Henri Barbusse
21 rue Séverin Latappy
64340 BOUCAU

Le Président,
Marcel CECCHETTI

Le Secrétaire de séance,
Aurélia IRAMUNO



**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017**

	Présent	Absent	Excusé	OBSERVATIONS
MEMBRES DE DROIT				
M. CECCHETTI Marcel – Principal	✓			
Mme BOU Florence – Adjoint-Gestionnaire	✓			
Mme MINGOUOLO Valérie – Conseillère Principale d'Education	✓			
PERSONNALITÉS				
M. MARTIN Christophe – Conseiller Départemental, Représentant du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques		✓	✓	
Mme BROCARD Juliette - Conseillère Départementale, Représentante du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques		✓	✓	
Mme THEBAUD Marie-Ange – Représentante de l'agglomération du BAB (membre consultatif)	✓			
Mme DUFOUR Catherine – Représentante de la Commune du Boucau	✓			
M. BECRET Guy – Personnalité qualifiée Conseil Général	✓			
Mme CHAMPAGNE Monique – Personnalité qualifiée Direction Académique	✓			
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION				
M. ARAM Hervé	✓			
M. DALMEYDA Franklin		✓	✓	
Mme IRAMUNO Aurélia	✓			
Mme MEURISSE-MORIN Delphine	✓			
M. MOURGUIART Alain		✓	✓	
Mme OLINET Claire	✓			
Mme BODAR Florence (<i>membre suppléante</i>)	✓			
Mme BOUBEE Marie-Eve (<i>membre suppléante</i>)	✓			
Mme DUCOUDRE Marie-Pascale (<i>membre suppléante</i>)				
Mme LASSERRE Nadège (<i>membre suppléante</i>)				
Mme MURO Patricia (<i>membre suppléante</i>)				
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS A.S.S. et A.T.T.				
M. COUPE Gérard		✓	✓	
M. GUTIERREZ Carlos	✓			
Mme DUBOS Véronique (<i>membre suppléante</i>)		✓	✓	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES				
Mme BERGEON Dominique (APA)	✓			
Mme DUTHEIL Karine (APA)	✓			
Mme RENARD Sandy (APA)				
M. REVEILLERE Ludovic (FCPE)				
Mme SANGLA Laurence (FCPE)				
Mme TRINQUÉ Claire (FCPE)	✓			
Mme ABADIE Stéphanie (APA)				
Mme EMERAND Katia (APA)				
Mme PAUL-VIDAL Emilie (APA)	✓			
Mme LANDEMAINE Vania (FCPE)				
M. LASSERRE Jérôme (FCPE)				
Mme SABATIER Françoise (FCPE)	✓			
REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES				
M. OUIKHLEF Zakaria		✓		
Mlle VOUGNON Axelle		✓		
Mlle BENMICHICH Tizia (<i>membre suppléante</i>)				
Mlle DELHOMME Lily Kim (<i>membre suppléante</i>)				

PROCÈS VERBAL

De la séance du Conseil d'Administration du Mardi 11 avril 2017



OBJET : INTRODUCTION	Réservé à Monsieur le Recteur d'académie
<p>Monsieur le Principal ouvre la séance à 17H40, 17 membres sont présents.</p> <p>Le quorum de 13 est atteint, le Conseil d'Administration peut délibérer.</p> <p>Le Principal souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et excuse Mme DUBOS, représentante des personnels ainsi que Mme BROCARD et M. MARTIN représentants du département.</p> <p>Le secrétariat de séance est assuré par Madame Aurélia IRAMUNO, représentante des Professeurs.</p> <p>Mme Catherine DUFOUR, représentante de la commune de BOUCAU rejoint l'assemblée à 17h45, 18 membres sont alors présents.</p> <p><i>Monsieur le Principal demande que le compte rendu du CA N°4 du 11 avril 2017 soit approuvé. En l'absence de questions ou de remarques, le compte rendu du Conseil d'Administration du 11 avril 2017 est adopté à l'unanimité des 18 votants présents.</i></p>	

OBJET : ACTIONS EDUCATIVES	Réservé à Monsieur le Recteur d'académie
<p>➤ <u>Bilan des actions 2016-2017</u></p> <p>Monsieur le Principal rappelle que les actions initiées par le CESC ont déjà été présentées lors du CA n°4.</p> <p>Ces actions sont également présentées sous la forme d'un document transmis aux membres du CA.</p> <p>Dans ce documents sont exposées les actions entrant dans le cadre du :</p> <ul style="list-style-type: none">• Parcours Avenir : projet FACE mené avec les élèves de Troisième avec l'association Teknik, salon des formations Educado et Olympiades des métiers à Bordeaux.• Parcours Citoyen : projets « A nous l'Europe » en classe de Troisième, « Citoyens dans les trains », exposition sur la grande guerre lors de la visite des actuels CM2 des écoles primaires de Boucau, action « Estime de soi » et intervention de l'association « Chagrin scolaire » pour sensibiliser parents, élèves et personnel de l'éducation nationale au sujet du harcèlement scolaire. Mme DUCOUDRE, enseignante d'éducation aux médias et à la citoyenneté, et Mme MINGOUOLO ont également proposé une action de sensibilisation des élèves aux usages des outils numériques, intitulée « Utilisation des outils numériques ».	

- **Parcours Artistique et Culturel** : projet « Collège au cinéma » en classe de Quatrième, projet « Jazz 'n collège » ainsi que les ateliers vidéo et théâtre, voyage à Barcelone avec les élèves de Quatrième, voyage en Charente avec les élèves de Troisième, et voyage en Italie avec les élèves latinistes.

M. ARAM souligne les difficultés de l'équipe des enseignants travaillant sur le projet de partenariat avec la Scène Nationale qui proposait aux élèves d'assister à deux spectacles dans la saison. Le projet sera abandonné en 2017-2018 en raison de l'impossibilité pour l'établissement, depuis plusieurs années, d'être prioritaire sur les spectacles qui intéressent l'équipe. De plus l'annonce tardive des propositions de spectacles restants ne permet pas un travail en amont avec les intervenants dans une perspective pédagogique.

➤ **Programme des actions 2017-2018**

- Les ateliers vidéo et théâtre, ainsi que l'action « Utilisation des outils numériques » seront reconduits en 2017-2018.

- L'association « Graines de liberté » interviendra dans le cadre du projet « Le coin nature » : projet traitant de la préservation de l'environnement, avec l'implication de M. ROMERO, enseignant de sciences.

- Le stage en entreprise obligatoire des élèves de Troisième aura lieu du 4 au 7 décembre 2017, sur quatre jours cette année, afin de permettre au CIDDF d'intervenir auprès des élèves durant la journée du 8 décembre pour traiter de la thématique de l'égalité homme-femme dans le monde du travail. Le lundi 11 décembre 2017, une conférence sur ce même thème sera proposée aux parents d'élèves.

- Mme MINGOUOLO évoque un projet de bibliothèque sonore avec quelques membres de l'équipe enseignante : il s'agit de la création d'un groupe d'audio-lecteurs pour l'enregistrement de d'audio-livres en plusieurs langues.

- Dans le cadre du **Parcours Citoyen**, le conseil départemental proposera à la rentrée 2017 la création d'un conseil départemental des jeunes auquel les élèves de Cinquième de 31 collèges participeront. Deux séances plénières en dehors du temps scolaire ainsi que quatre rencontres seront organisées. Ce projet sera financé par le département.

- Mme MINGOUOLO propose également le projet « Eco-délégués » afin de sensibiliser les élèves du collège au développement durable (recyclage des stylos et du papier...).

- Dans le cadre du **Parcours Artistique et Culturel**, Mme SOULAT a sollicité l'établissement pour un projet d'enregistrement d'une chanson à la salle de spectacle L'Atabal de Biarritz. Mme LABADIE, enseignante d'éducation musicale, et Mme CAUWEL, enseignante de lettres, participeront à ce projet avec une classe. Ce projet sera financé par le département.

- Mme MINGOUOLO souhaiterait que l'association « Colosse aux pieds d'argile » intervienne auprès des élèves de Sixième pour traiter du problème de la pédophilie. L'intervenant de cette association propose des conférences dans les établissements scolaires, à raison de deux interventions de deux heures pour deux groupes de Sixièmes. Le coût de cette intervention est de 500€ et sera financé par l'établissement sur les crédits globalisés. Cette intervention complétera l'action « Ton corps est à toi » menée par l'infirmière du collège.

Une nouvelle instance obligatoire depuis la rentrée 2016 a vu le jour au collège : il s'agit du CVC (Conseil de Vie Collégienne), auquel participent plusieurs membres de l'équipe éducative, parents et élèves représentants élus par leurs pairs, qui s'est réuni quatre fois durant cette année. Les membres du conseil se sont fortement impliqués. Mme MINGOUOLO rappelle que de nouvelles élections auront lieu à la rentrée.

Vote : Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Le programme des actions 2017/2018 est adopté à l'unanimité des 18 votants.

☒ Acte N° 40

➤ **Répartition de la dotation globale horaire, évolution de la réforme**

DGH 2017/2018

En raison de l'évolution des effectifs prévus à la rentrée 2017 et de l'évolution de la réforme, Monsieur le Principal, après avis du Conseil Pédagogique propose une nouvelle répartition de la DGH. Celle-ci ayant été votée et adoptée à l'unanimité en Conseil Pédagogique.

Un document montrant la nouvelle répartition de la DGH est projeté aux membres du Conseil d'Administration.

Structure :

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Effectifs	75	81	81	67
Bilangues	26	28	23	19
Latinistes		30	9	16

En raison du nombre important d'élèves de Cinquième latinistes, deux groupes de 15 élèves ont été constitués pour la rentrée sur ce niveau.

L'effectif total pour la rentrée est de 303 élèves, soit 19 élèves de plus par rapport à l'effectif annoncé par l'inspection académique en début d'année.

En raison de cette récente augmentation, Monsieur le Principal a demandé davantage de moyens auprès du DSDEN.

Par ailleurs, la création d'un poste d'assistant d'éducation à temps complet, grâce à la transformation d'un emploi aidé ou CAE à temps plein, a été demandé pour assurer les besoins de surveillance.

En anglais, un enseignant était en sous-service de 0,5h. En raison de l'évolution de la réforme vers l'autonomie des établissements dans le choix des filières bilangues et la répartition du volume horaire en langues, le Conseil pédagogique a voté en faveur d'un passage de 2,5h hebdomadaires en anglais pour les élèves en classe Bilangue, à 3h hebdomadaires.

Cette augmentation permettra à l'enseignant d'anglais en sous-service d'assurer son temps complet et attribuera à l'autre enseignant une heure supplémentaire. Monsieur le Principal explique que cette nouvelle répartition n'a pas d'incidence sur la répartition initialement proposée : le dédoublement prévu en classe de Sixième Bilangue, en anglais, n'aura finalement pas lieu car seuls 24 élèves ont été retenus sur les 30 élèves qui avaient effectué la demande.

D'autre part, M. ROMERO ne souhaite plus dédoubler l'effectif de Quatrième en Sciences.

Au total les 2,5h libérées seront réattribuées pour financer l'augmentation de 1,5h sur les trois années du cycle 4 en classe Bilangue.

Les 5,5h d'HSA restantes serviront à financer les projets menés dans l'établissement.

EPI 2017-2018

La réforme prévoit aujourd'hui l'autonomie des établissements dans le choix des enseignements de complément.

L'EPI Latin pour tous les élèves de Cinquième sera maintenu selon l'horaire 2016-2017.

En raison du succès des EPI à l'épreuve orale du DNB 2017, les EPI actuels seront maintenus en 2017/2018.

Approbation de la nouvelle répartition horaire

Vote : Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

La nouvelle répartition horaire est approuvée à l'unanimité des 18 votants.

➤ Répartition des IMP

Monsieur le Principal annonce que la répartition des IMP a été proposée et adoptée à l'unanimité en Conseil Pédagogique.

La répartition s'effectue comme suit :

1h : référent culture : Mme LABADIE

0,5h : coordination cycle 3 : Mme IRAMUNO

0,5h : accompagnement des élèves en difficultés : Mme LEGRAND

1,75h : référent TICE : M. DALMEYDA

Approbation de la répartition des IMP

Vote : Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

La répartition de la répartition des IMP est adoptée à l'unanimité des 18 votants.

☒ Acte N° 35

➤ **Autorisation de recrutement CUI-CAE**

5 élèves du cycle 4 sont aujourd'hui accompagnés d'un AVS en classe.
A la rentrée, 6 élèves du cycle 3 vont avoir besoin d'un AVS.

Monsieur le Principal soumet au vote du Conseil d'Administration l'autorisation de recruter des CUI-CAE pour la rentrée 2017/2018.

Approbation de l'autorisation de recruter

Vote : Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

L'approbation de l'autorisation de recruter est adoptée à l'unanimité des 18 votants.

OBJET : AFFAIRES FINANCIERES

Réservé à Monsieur le
Recteur d'académie

➤ **DBM pour information**

Un document présentant la DBM 2016/2017 est vidéo-projeté aux membres du Conseil d'Administration :

subventions fléchées pour les achats spécifiques : dotation pédagogique, achat de matériel adapté pour deux élèves et subvention complémentaire du fonds social.

➤ **DBM pour vote**

Transfert de fonds entre services suite à l'achat d'un véhicule pour l'établissement.
La liste du personnel habilité à utiliser le véhicule sera effectuée prochainement.

Vote : Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

La DBM pour vote est adoptée à l'unanimité des 18 votants.

☒ Acte N° 38

➤ **Répartition des crédits globalisés 2017/2018**

Un document présentant la répartition des crédits pédagogiques pour l'exercice 2017 est distribué aux membres du Conseil d'Administration.

Cette répartition prévoit notamment l'achat de nouveaux manuels scolaires et de carnets de liaison. L'inspection académique ayant précédemment annoncé un effectif de 284 élèves à la rentrée 2017 et donc alloué une subvention en conséquence, l'établissement devra s'acquitter des dépenses supplémentaires liées à l'augmentation du nombre d'élèves, sur fonds propres, grâce au reliquat 2016.

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

La répartition des crédits globalisés est adoptée à l'unanimité des 18 votants.

☒ Acte N° 39

Mme BOU, gestionnaire de l'établissement, propose que soit votée la facturation de la non restitution ou dégradation des Cds des manuels de langues vivantes à 5€.

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le coût pour non restitution ou dégradation de CD est adopté à l'unanimité des 18 votants.

☒ Acte N° 41

OBJET : FONCTIONNEMENT

Réservé à Monsieur le
Recteur d'académie

➤ **Fermeture de l'établissement pendant les vacances scolaires**

L'établissement sera fermé du 13 juillet 2017 au soir, jusqu'au 24 août 2017 pour les vacances scolaires.

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Les dates de fermeture de l'établissement sont adoptées à l'unanimité des 18 votants.

☒ Acte N° 36

➤ **Répartition des logements de fonction**

Actuellement, sur les trois logements de fonction, un logement est occupé par la conseillère principale d'éducation, Mme MINGOUOLO, un logement est occupé par Mme BOU, gestionnaire, et le dernier logement, auparavant loué, s'est libéré le 30 avril 2017. Monsieur le Principal occupera le dernier logement de fonction.

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

La répartition des logements de fonction de l'établissement est adoptée à l'unanimité des 18 votants.

➤ **Convention Association ESKUZ ESKU**

L'association de danse Eskuz Esku sollicite l'établissement pour pouvoir utiliser le gymnase un dimanche par mois.

Il s'agit d'une reconduction de la convention pour l'année 2017/2018.

Vote : Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

La convention avec l'association ESKUZ ESKU est approuvée à l'unanimité des 18 votants.

☒ Acte N° 37

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

**Réservé à Monsieur le
Recteur d'académie**

1/ Horaires de bus

Mme BERGEON, représentant des parents APA, questionne le Conseil sur l'actualisation du passage des bus de ramassage scolaire. Mme THEPAUD indique qu'une nouvelle personne référente a été nommée à la mairie pour traiter de ce type d'affaire. Monsieur le Principal indique que l'établissement a transmis les horaires de l'établissement à la nouvelle société qui a racheté Chronoplus récemment.

Mme BERGEON souhaite quelques informations au sujet de la commission sécurité.

2/ Sécurité dans l'établissement

Monsieur le Principal rappelle que cette année ont eu lieu les exercices alerte incendie, et PPMS.

Le département a demandé la mise en place d'un dispositif dans les établissements scolaires à la rentrée, à savoir la saisie déportée d'un deuxième endroit.

Mme MINGOUOLO souhaiterait que les logements de fonction soient équipés d'un téléphone en cas d'urgence.

3/. Les enseignants du collège souhaitent proposer une sortie d'intégration des élèves de Sixième qui aura lieu en octobre 2017. Cette sortie prévoit notamment randonnée, rafting et intervention d'un conteur dont les contes seront travaillés en cours de français.

Le budget prévisionnel proposera une participation par élève s'élevant à 30€ maximum. Le Foyer Socio-Educatif du collège financera la part restante.

Les parents des élèves du collège sont invités à animer des actions afin de subvenir aux dépenses du FSE.

5/. L'équipe organisatrice du voyage à Barcelone a proposé que soit lue une annonce au sujet des projets de voyage menés dans l'établissement : face aux récentes accusations mensongères d'un parent d'élève sur des faits supposés avoir eu lieu durant le voyage, l'équipe regrette de tels agissements. Les associations de parents d'élèves FCPE et APA, déplorent également cet incident.

Madame, Monsieur,

Depuis plus de 10 ans les équipes s'investissent dans de multiples voyages (Espagne, Italie, Grande Bretagne, France) et autres sorties pédagogiques.

Cette année encore, une équipe d'enseignants a organisé un voyage à Barcelone du 14 au 19 mai 2017 pour 46 élèves de 4ème du collège, séjour apprécié par les élèves et par la totalité des adultes.

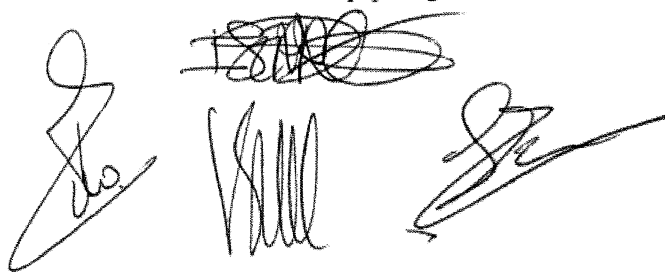
Toutefois, un parent inonde notre hiérarchie de mails portant des accusations mensongères et de fausses allégations sur certains de nos élèves, les professeurs, sur l'organisation et le déroulement du voyage.

Blessées par ces attaques incompréhensibles, nous voulons vous assurer que ce projet a été monté de façon professionnelle, et que le séjour s'est déroulé dans d'excellentes conditions. En notre présence, les enfants ont vécu une petite semaine en groupe, avec ce que la vie en collectivité comporte en avantages et en inconvénients.

Nous restons persuadées que ce genre de projet est très positif pour vos enfants, en termes de culture et d'apprentissage de la vie en société.

Un tel comportement de la part de cette famille sape cependant notre bonne volonté à mettre en place ces séjours. Leur organisation est basée sur le seul volontariat, et nous demande du temps et du travail .

L'équipe organisatrice



6/. Une motion des agents de service rédigée par M. GUTIERREZ est jointe à ci-dessous.

Malgré la création par le département d'un poste à temps plein pour la rentrée 2017/2018, les agents sont toujours en souffrance et rencontrent des difficultés dans leur exercice quotidien : tensions entre les agents par manque de matériel, nettoyage complet impossible à assurer...

Depuis 4 ans, une personne référente a été nommée par le Conseil Départemental pour régler ces problèmes. Les demandes répétées de rencontre avec cette personne n'ont hélas toujours pas abouti. Le personnel d'entretien s'apprête à entreprendre des actions à la rentrée. Il demande en outre la création à ce que le poste spécifique de maintenance ne soit pas attribué en partie à l'entretien.

Ils souhaitent également un renfort, en plus du poste créé, pour pallier le mi-temps thérapeutique de l'un de leur collègue et pour pouvoir assurer l'entretien des 1400 m² supplémentaires du nouveau collège.

7/ Suite à une demande des agents quant à la création d'une régie de dépense, Mme BOU répond qu'une demande sera soumise à l'agent comptable pour rembourser les agents qui avancent les frais divers pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal remercie l'assemblée pour la richesse des échanges et lève la séance à 19h20.